MAIRIE DE St-GALMIER LA VILLE QUI PÉTILLE ! LOIRE EN RHÔNE-ALPES

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUIN 2019

Compte-rendu affiché le : 11 juin 2019

Date de transmission en Sous-Préfecture : 21 juin 2019

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2019

N° 19-06-08

OBJET :
Dénomination d'espaces communaux

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 26

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSÉ

Membres présents à la séance :
Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET – Corinne BOICHON - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Svitlana PRESSENSE – Geneviève NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :
Julien GOUTAGNY à Joëlle VILLEMAGNE – Valérie BLANCHARD à Odile CLAVIERES – Lionel CANNOO à Patrice THOLLOT – Fabienne MULARD à Svitlana PRESSENSÉ.

Membre absent, excusé :
Marie-Ange LAURENT.

OBJET DE LA DELIBERATION :

DENOMINATION D'ESPACES COMMUNAUX

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que deux espaces communaux : le parc municipal et le pôle social – cour de la mairie, n'ont pas de dénomination.

Monsieur le Maire expose que suite au décès récent de Monsieur Joannès MOULARD, Maire de St-Galmier de 1981 à 1989, il est proposé afin de lui rendre hommage, de dénommer le parc municipal « Parc municipal Joannès MOULARD ».

En ce qui concerne le pôle social, celui-ci étant ouvert depuis quelques mois, il est proposé de le dénommer « Espace Françoise DOLTO ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** les propositions telles que présentées,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer aux administrations concernées ces nouvelles appellations.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 21 juin 2019.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.